

OUVERTURE DE LA PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Erold (FR0010211037 – ALPLA), groupe média numérique indépendant, annonce que, à la suite de la demande de la Société (communiqué de presse du 16 octobre 2023), le Tribunal de commerce de Paris a décidé le 24 octobre 2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire pour Erold et ses filiales Planet Advertising et Planet Publishing.

Le Tribunal de commerce de Paris a désigné la SELARL FHBX, en la personne de Maître Charlotte Fort en qualité d'administrateur judiciaire.

La date limite pour le dépôt des offres de reprise auprès de l'administrateur judiciaire a été fixée au vendredi 17 novembre 2023 à midi.

Dans l'intervalle, l'exploitation d'Erold se poursuivra pendant la période d'observation.

Des communiqués de presse seront régulièrement publiés, au fur et à mesure de l'état d'avancement de la procédure.

Dans ce contexte, la suspension de la cotation des actions Erold, effective depuis le 29 septembre 2023, reste maintenue.

A PROPOS DE EROLD

Créé en 2000, Erold (ex-Planet Media) est groupe média numérique indépendant devenu en quelques années le leader français de la convergence des contenus et services pour les seniors connectés. Chaque jour, nos marques (Planet.fr, Medisite.fr, E-santé.fr, Hedony.fr, ...) réunissent plus d'un million de français pour s'informer, apprendre et se divertir.

Erold est coté sur Euronext Growth à Paris – Code ISIN : FR0010211037 – Mnémo : ALPLA

Retrouvez toutes les informations actionnaires sur www.erold.fr.

CONTACTS

Contact Erold

Amalric PONCET, Directeur Général
+33 (0)1 53 06 61 39
investisseurs@erold.fr

Contact Actus Finance

Guillaume Le Floch
+33 (0)1 53 67 36 70
erold@actus.fr